

<p>BUTS DU STAGE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approcher le monde hospitalier par l'observation de prises en charge physiothérapeutiques. • Avoir une première approche du patient et de la maladie. • Observer, selon les opportunités, les activités de l'équipe interdisciplinaire. • Se préparer à un projet de formation dans le domaine de la physiothérapie. <p>Chaque jour est consacré à un secteur différent de la physiothérapie (médecine interne, pédiatrie, neuro-réhabilitation, orthopédie, chirurgie) de façon à ce que le stagiaire puisse se faire une idée la plus objective possible de la diversité de la profession de physiothérapeute.</p>
<p>PUBLIC CONCERNE</p>	<p>Etudiants-es et gymnasiens-nes se destinant à entrer dans une formation de physiothérapeute en HES</p>
<p>AGE REQUIS</p>	<p>Le stagiaire doit être âgé de 17 ans</p>
<p>CONNAISSANCES DU FRANCAIS</p>	<p>Une bonne pratique du français parlé et écrit</p>
<p>ACCUEIL</p>	<p>Le stagiaire recevra par mail une marche à suivre sur la procédure d'accueil.</p>
<p>DUREE DU STAGE</p>	<p>La durée du stage d'observation est de 5 jours ouvrables, du lundi au vendredi</p>
<p>RETRIBUTION</p>	<p>Le stage d'observation est non-rémunéré</p>
<p>HORAIRES</p>	<p>La durée hebdomadaire de travail est de 41h30. Le stage d'observation se déroule sur les horaires de jour, de 08h00 à 17h00.</p>
<p>LOGEMENT</p>	<p>Pour les personnes habitant en dehors de Lausanne, des chambres individuelles meublées (avec draps) peuvent être louées par le CHUV</p>
<p>VETEMENTS DE TRAVAIL</p>	<p>Les habits de travail sont remis en prêt et blanchis gratuitement. Un dépôt de CHF 50.- est demandé le 1^{er} jour de stage et vous est rendu à la fin du stage. Prière de prendre avec soi des chaussures confortables et silencieuses, à réserver uniquement pour le travail. <u>Note</u> : Aucun casier ne vous est mis à disposition.</p>
<p>REPAS</p>	<p>Possibilité de prendre les repas au restaurant de l'hôpital au prix du personnel</p>
<p>ENVOI DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE <u>uniquement par mail</u></p>	<p>dso.secretariat@chuv.ch Tél. 021/314.18.37</p>
<p>REMARQUE</p>	<p>La demande de stage doit être faite au minimum deux mois avant la réalisation du stage étant donné les formalités administratives qui doivent être effectuées. Au vu du nombre important de demandes et du nombre de places restreint, il y a parfois un délai de quelques mois entre une demande et la réalisation potentielle d'un stage.</p>